



Saint-Jérôme, le 7 juin 2021

Aux parents

Objet : Inscription de votre enfant à la maternelle 4 ans – année scolaire 2021-2022

Vous avez déposé récemment une demande d'admission au programme de la maternelle 4 ans pour votre enfant.

Considérant que le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord est en croissance fulgurante, nous ne pouvons offrir le service dans toutes les écoles par manque d'espace. Par conséquent, nous avons le regret de vous informer que nous ne pourrions malheureusement pas accueillir votre enfant à la maternelle 4 ans lors de la prochaine année scolaire.

La maternelle 4 ans est déployée de manière progressive à travers les écoles de la province. Soyez assurés que nous souhaitons déployer l'offre de service partout à la même vitesse sur le territoire et que nous poursuivons nos travaux de déploiement du programme de la maternelle 4 ans qui deviendra obligatoire prochainement. Dans ce contexte, nous tenons à vous mentionner que notre plan directeur immobilier prévoit en ce sens une amélioration de la capacité d'accueil.

D'ici ce temps, nous vous invitons à considérer l'inscription de votre enfant au programme préscolaire [Passe-Partout](#) offert par le CSSRDN et de conserver votre place en garderie.

Nous tenons à vous remercier de votre compréhension devant cette situation d'exception.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées,

L'équipe du Service de l'organisation scolaire et du transport.